

DIPER

Bourg-en-Bresse, le 15 juin 2021

Affaire suivie par :
Sandrine Hüni

Tél : 04 74 45 58 47
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : mouvement départemental 2021 - appel à candidature relatif à un poste à profil vacant à la rentrée scolaire 2021.

Pièce(s) Jointe(s) : Formulaire de candidature et fiche de poste

Poste de direction à pourvoir à titre provisoire* au 1^{er} septembre 2021 avec pérennisation possible, à la rentrée scolaire 2022, si avis favorable de l'IEN de circonscription et inscription sur liste d'aptitude de direction.

Direction sur la circonscription de Gex-Sud	
E.E.PU Jean-de-la-Fontaine	Prévessin-Moens

** Le candidat retenu et affecté à titre provisoire reste titulaire de son poste ou de celui obtenu à titre définitif lors de la phase du mouvement.*

L'inscription sur liste d'aptitude de direction est souhaitable mais cet appel reste ouvert à tous les enseignants.

Les dossiers de candidature sont constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche en annexe. Ils devront être adressés, pour le **21 juin au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis les transmettra à la division des personnels pour le **mercredi 23 juin 2021**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats seront informés de la suite donnée à leur candidature par un message envoyé à leur adresse mail professionnelle (@ac-lyon.fr).

Le candidat retenu sera nommé au 1^{er} septembre 2021 sur le poste et n'est pas autorisé à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer

Formulaire de candidature
Poste de direction sur la circonscription Gex Sud
Ecole élémentaire Jean-de-la-Fontaine de Prévessin-Moens

A retourner à votre IEN de circonscription pour **le lundi 21 juin**
qui le transmettra à la division des personnels
pour le mercredi 23 juin délai de rigueur

NOM :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr

A _____ le, _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

Nom prénom, date et signature de l'IEN

Poste à profil

Directeur de l'école élémentaire intercommunale Jean de la Fontaine (Ferney-Voltaire)

Modalités d'affectation : inscription sur la liste d'aptitude souhaitable.

Descriptifs des missions : Le directeur de l'école élémentaire intercommunale Jean de la Fontaine (Ferney-Voltaire) remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

L'environnement de l'école et ses partenaires :

- La mise en réseau des écoles du secteur par des actions inter-écoles via des partenaires associatifs, sportifs (USEP), culturels (CMR), des projets inter-écoles, et la mise en œuvre d'instances inter-écoles (conseils de cycles notamment).
- Le lien avec l'enseignant UPE2A, l'enseignant référent et le RASED implantés sur le secteur.
- Les liens avec l'école maternelle et le collège de secteur.
- Le lien avec l'école maternelle dans la continuité GS-CP mais également au-delà.
- Le travail en partenariat avec les dispositifs et services du territoire (Mairie, Péri-scolaire, PPMS...)
- Le lien et le suivi des travaux menés avec certaines associations partenaires (soumises à conventions) comme le Pole Autisme ou Eclat.
- Le lien avec les sections des Cours Nationaux Intégrés pour le suivi des absences et la communication des résultats des élèves.

Le fonctionnement de l'école :

- Un suivi renforcé des retards et absences des élèves dès 6ans.
- L'accueil des nouveaux enseignants
- La mise en place d'outils (livret avec les informations dont logement) et d'actions pour faciliter leur accueil et intégration dans l'école et sur le territoire sera nécessaire.
- L'accueil des familles qui arrivent en France, qui découvrent l'école avec la mise en place d'outils d'accueil (livret, journée d'accueil, visites...)
- L'accueil des personnels accompagnants de l'école (AESH) en s'appuyant sur les outils ministériels de l'école inclusive (livrets d'accueil...).
- Un management exigeant et bienveillant d'une équipe de personnels pluri-catégorielle : AESH, enseignants, intervenants...
- La mise en place d'une cellule de crise, en prenant appui sur la formation prévention et gestion de crise niveau 1, une réflexion sur la sécurité à l'école et au sein de l'école dans une culture partagée.

Le pilotage pédagogique: travail en équipe, climat scolaire :

- La mise en place, avec l'aide de l'équipe de circonscription, d'un tableau de bord avec des indicateurs de pilotage en lien avec le projet d'école
- La mise en œuvre de réunion de suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant appui sur les résultats aux évaluations nationales, les différents dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves
- Le suivi et la mise en œuvre du projet Aller Bien pour Mieux Apprendre dans l'école, en s'appuyant sur les travaux à engager avec la mairie, les familles, les élèves et les enseignants à partir des expériences conduites dans d'autres écoles de la circonscription.
- La mise en cohérence des outils pédagogiques par un pilotage pédagogique renforcé et adapté aux spécificités de l'école (enseignants, public accueilli).
- La mise en place des parcours éducatifs des élèves : Parcours d'Education Artistique et Culturel, Parcours Educatif de Santé, Parcours Citoyen.
- L'appui sur l'équipe de circonscription pour permettre le développement professionnel de tous les enseignants et s'assurer de la réussite de tous les élèves dans un environnement de travail serein et bienveillant.
- La poursuite et le développement du travail engagé sur le développement durable et la labellisation E3D.
- Le développement de l'ouverture européenne et internationale au sein de l'école vers la labellisation EuroScol.